

Il y avait Bugeaud, mais il y avait aussi le maréchal Clauzel et la retraite de Constantine, et bien des événements de guerre auprès desquels ceux qui vous ont tant émus à un certain moment ne sont véritablement que de bien modestes incidents. (Applaudissement à gauche et au centre. — Interruptions.)

M. Paul Bert. Ce n'est pas la Chambre qui s'est émue la première !

M. Jules Ferry. C'étaient des hommes comme MM. de Sade, Jaubert, Pelet (de la Lozère), — ce ne ne sont pas des inconnus de notre histoire parlementaire, — qui traitaient l'Algérie de terre maudite, « qui ne se révélerait jamais à nous que par le chiffre de nos dépenses, » disait M. Pelet (de la Lozère); « qui n'offrirait jamais, disait un autre, le moindre débouché sérieux à notre industrie, »

Or, notre commerce avec l'Algérie est de 340 millions par an à l'heure actuelle !

M. Dupin descendait de son fauteuil pour démontrer, en termes que je ne veux pas reproduire ici, pour ne pas allonger la discussion, avec l'autorité qui s'attachait à sa parole, que la colonisation est une chose absurde par elle-même.

M. Duvergier de Hauranne, qui n'était pas non plus le premier venu, disait en 1887 : « L'Algérie, ce legs funeste de la Restauration. » Et **M. Passy** (Hippolyte), — un grand nom aussi, — proposait de rétrocéder à la Porte la plus grande partie des provinces conquises, vu l'impuissance où l'on était de les garder.

M. Desjobert, que j'ai déjà nommé, demandait annuellement l'évacuation de « ce rocher nu, disait-il, sur lequel les Européens ne peuvent pas vivre »... — Oui, on affirmait cela, messieurs ! les Européens ne peuvent pas vivre en Algérie ! — « ... et l'abandon de cette chimère coloniale qui ruine nos finances, qui compromet notre sûreté en Europe, que nous traînons comme un boulet, et que nous ne pourrions garder en cas de guerre européenne ».

M. Raoul Duval. Cela a bien failli arriver !

M. Jules Ferry. Et enfin **M. de Tracy**, un grand nom aussi, en 1846, dénonçait à l'indignation publique « ce minatore moderne — l'Algérie — qui dévore chaque année la plus belle et la meilleure partie de notre jeunesse et le plus précieux de nos Trésors ». (Mouvements divers.)

M. Raoul Duval. Il y a du vrai !

M. Gaillard (Vaucluse). Dites ce que l'Algérie nous a coûté en argent et en hommes !

M. Paul de Cassagnac. Cela a coûté plus que cela n'a rapporté !

M. Jules Ferry. Ce qui prouve que dans l'opposition on peut être faux prophète, car il n'y a pas une seule de ces prédictions sinistres qui n'ait été démentie par les faits, et je pense que personne ne soutiendra aujourd'hui que l'Algérie a été une cause d'insécurité au moment de nos désastres ; personne ne contestera qu'à l'heure qu'il est, elle est pour la France une grande source de richesses...

M. Vernhes. La comparaison n'est pas juste !

M. Jules Ferry. ... un grand marché de produits et une compensation à des pertes bien cruelles faites par notre industrie vinicole. Il n'est pas pas non plus vrai, au point de vue de l'histoire, il n'est pas exact, il est contraire aux faits, il est faux, comme l'a démontré **M. de Mahy**, de dire que les colonies ont compromis la sécurité de la mère patrie. Au contraire ! Elles ont souvent payé les fautes d'une politique continentale désordon-

née et quelquefois absurde ; elles les ont souvent payées très cher, de leur indépendance, mais elles n'ont jamais compromis ni l'indépendance ni la sécurité de la mère patrie. (Très bien ! très bien ! et applaudissements au centre et à gauche.)

M. de Baudry d'Asson. Excepté dans les expéditions conduites par vous !

M. Jules Ferry. Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question.

Sur ce point, l'honorable **M. Camille Pelletan** raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : Qu'est-ce que c'est que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce, sinon une autre forme de la barbarie ? Est-ce que ces populations de race inférieure n'ont pas autant de droits que vous ? Est-ce qu'elles ne sont pas maitresses chez elles ? est-ce qu'elles vous appellent ? Vous allez chez elles contre leur gré, vous les violentez, mais vous ne les civilisez pas.

Voilà, messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire : c'est de la métaphysique politique... (Ah ! ah ! à l'extrême gauche.)

Voix à gauche. Parfaitement !

M. Jules Ferry. ... et je vous défie, — permettez-moi de vous porter ce défi, mon honorable collègue, monsieur Pelletan, — de soutenir jusqu'au bout votre thèse qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures. Vous ne la soutiendrez pas jusqu'au bout, car vous êtes, comme votre honorable collègue et ami **M. Georges Perin**, le partisan de l'expansion coloniale qui se fait par voie de trafic et de commerce.

M. Camille Pelletan. Oui !

M. Jules Ferry. Vous nous citez toujours comme exemple, comme type de la politique coloniale que vous aimez et que vous rêvez, l'expédition de **M. de Brazza**. C'est très bien, messieurs ; je sais parfaitement que **M. de Brazza** a pu jusqu'à présent accomplir son œuvre civilisatrice sans recourir à la force ; c'est un apôtre ; il paye de sa personne, il marche vers un but placé très haut et très loin ; il a conquis sur ces populations de l'Afrique équatoriale une influence personnelle à nulle autre pareille ; mais qui peut dire qu'un jour, dans les établissements qu'il a formés, qui viennent d'être consacrés par l'aréopage européen et qui sont désormais le domaine de la France, qui peut dire qu'à un moment donné, les populations noires, parfois corrompues, perverties par des aventuriers, par d'autres voyageurs, par d'autres explorateurs moins scrupuleux, moins paternels, moins épris des moyens de persuasion que notre illustre **M. de Brazza**, qui peut dire qu'à un moment donné, les populations noires n'attaqueront pas nos établissements ? Que ferez-vous alors ? Vous ferez ce que font les peuples civilisés et vous n'en serez pas moins civilisés pour cela : vous résisterez par la force et vous serez contraints d'imposer, pour votre sécurité, votre protectorat à ces peuplades rebelles.

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... (Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.)

M. Jules Maigne. Oh ! vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !

M. de Guilloutet. C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres !

M. Jules Ferry. Si l'honorable **M. Maigne**

a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, les trafics ? Ils ne vous appellent pas... (Interruptions à l'extrême gauche et à droite. — Très bien ! très bien ! sur divers bancs à gauche.)

M. Raoul Duval. Nous ne voulons pas les leur imposer ! C'est vous qui les leur imposez !

M. Jules Maigne. Proposer et imposer sont choses fort différentes !

M. Georges Perin. Vous ne pouvez pas cependant faire des échanges forcés !

M. Jules Ferry. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles.

Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... (Marques d'approbation sur les mêmes bancs à gauche. — Nouvelles interruptions à l'extrême gauche et à droite.)

M. Joseph Fabre. C'est excessif ! vous aboutissez ainsi à l'application des principes de 1789 et de 1848... (Bruit.) à la consécration de la loi de grâce remplaçant la loi de justice.

M. Vernhes. Alors les missionnaires ont aussi leur droit ! ne leur reprochez donc pas d'en user ! (Bruit.)

M. le président. N'interrompez pas, monsieur Vernhes !

M. Jules Ferry. Je dis que les races supérieures...

M. Vernhes. Protégez les missionnaires alors ! (Très bien ! à droite.)

Voix à gauche. N'interrompez donc pas !

M. Jules Ferry. Je dis que les races supérieures ont des devoirs...

M. Vernhes. Allons donc !

M. le président. Vous êtes inscrit, monsieur Vernhes ; vous parlerez.

M. Vernhes. Certainement !

M. Jules Ferry. Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. (Très bien ! très bien !) Mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largesse avec grandeur et honnêteté de ce devoir supérieur de civilisation.

M. Paul Bert. La France l'a toujours fait !

M. Jules Ferry. Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de dévastateurs ? Est-il possible de nier que dans l'Inde, et malgré les épisodes douloureux qui se rencontrent dans l'histoire de cette conquête, il y a aujourd'hui infiniment plus de justice, plus de lumière, d'ordre, de vertus publiques et privées depuis la conquête anglaise qu'auparavant ?

M. Clémenceau. C'est très douteux.

M. Georges Perin. Rappelez-vous donc le discours de Burke !

M. Jules Ferry. Est-ce qu'il est possible

de nier que ce soit une bonne fortune pour ces malheureuses populations de l'Afrique équatoriale de tomber sous le protectorat de la nation française ou de la nation anglaise? Est-ce que notre premier devoir, la première règle que la France s'est imposée, que l'Angleterre a fait pénétrer dans le droit coutumier des nations européennes, et que la conférence de Berlin vient de traduire en droit positif, en obligation sanctionnée par la signature de tous les gouvernements, n'est pas de combattre la traite des nègres, cet horrible trafic, et l'esclavage, cette infamie? (Vives marques d'approbation sur divers bancs.)

M. Eugène Delattre. C'est pour cela que vous n'avez pas fait de prisonniers en Chine et au Tonkin! (Exclamations à gauche et au centre.)

M. Jules Ferry. Qu'est-ce que vous dites, monsieur?

Vous avez prononcé une parole offensante pour l'armée française.

M. Eugène Delattre. L'armée obéit, le Gouvernement commande; il est seul responsable! (Nouvelles réclamations sur les mêmes bancs.)

M. le président. Je ne veux pas avoir entendu l'interruption. (Très bien! très bien!)

M. Jules Ferry. Je ne peux pas laisser dire ici que l'armée française ne fait pas de prisonniers. (Interruptions à droite.)

M. Paul de Cassagnac. Ne parlez pas de l'armée française! vous l'avez fait décimer!

M. de Baudry d'Asson. Le sang de nos soldats devrait vous étouffer, monsieur! (Bryantes exclamations à gauche et au centre. — A l'ordre! à l'ordre!)

M. le président. Monsieur de Baudry d'Asson...

M. Jules Ferry. Oh! cela n'a pas d'importance!

M. le président. ... ce système d'interruptions est intolérable et inadmissible. Je vous ai déjà rappelé à l'ordre; je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal, et si vous reproduisez une interruption semblable ou analogue, j'appellerai la Chambre à prononcer une peine plus sévère. (Très bien! très bien!) Continuez, monsieur Ferry.

M. Jules Ferry. Voilà ce que j'ai à répondre à l'honorable M. Pelletan sur le second point qu'il a touché.

Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question.

L'honorable M. Pelletan, qui est un écrivain distingué, a toujours des formules d'une remarquable précision. Je lui emprunte celle qu'il a appliquée l'autre jour à ce côté de la politique coloniale.

« C'est un système, dit-il, qui consiste à chercher des compensations en Orient à la réserve et au recueillement qui nous sont actuellement imposés en Europe. »

Je voudrais m'expliquer là-dessus. Je n'ai pas ce mot de compensation, et, en effet, non pas ici, sans doute, mais ailleurs, on en a pu faire un emploi souvent perfide. Si l'on veut dire ou insinuer qu'un gouvernement quelconque dans ce pays, un ministre républicain, a pu croire qu'il y avait quelque part, dans le monde, des compensations pour les désastres qui nous ont atteints, on fait injure... et une injure gratuite, à ce gouvernement. (Applaudissements au centre et à gauche.) Cette injure, je la repousse de toute la force de mon patriotisme. (Nou-

veaux applaudissements et bravos sur les mêmes bancs.)

M de Baudry d'Asson. C'est bien à vous à parler de patriotisme! N'en parlez jamais devant moi! Je vous le défends! (Exclamations à gauche et au centre. — Interruptions.)

A gauche et au centre. Ne répondez pas!

M. le président. Je vous en prie, monsieur de Baudry d'Asson, ne persistez pas à interrompre. Je serai obligé de demander à la Chambre de se prononcer sur l'application d'une pénalité plus sévère que celle qui vous a déjà atteint. (Très bien! très bien!)

M. Jules Ferry. Je repousse cette injure, comme celle de M. de Baudry d'Asson, de toute la force de mon patriotisme. (Très bien! très bien! à gauche et au centre.)

Il n'y a pas de compensation, non, il n'y en a pas, pour les désastres que nous avons subis. (Très bien! très bien!)

Maintenant, si le mot de compensation, pour aller au fond des choses et vider cette affaire, a été prononcé dans les délibérations et les tractations du congrès de Berlin, il faut que vous sachiez bien qu'il n'y a jamais eu de ces compensations auxquelles on a fait allusion, ni offertes, ni sollicitées, ni acceptées à un titre quelconque. (Très bien! très bien! à gauche.)

Qu'est-ce qu'il y a eu comme compensation à propos de la Tunisie par exemple? Oh! il y a eu un ordre de compensation d'une nature toute différente, de l'ordre le plus légitime.

Vous savez peut-être, messieurs, ce qui s'est passé.

Le congrès de Berlin finissait ses séances; ses membres étaient encore réunis; on signait les protocoles, lorsqu'éclata tout à coup la nouvelle de la convention qui livrait à l'Angleterre l'administration et la possession de l'île de Chypre.

Et alors, messieurs, il se trouva un diplomate français, qui, pour l'honneur et le profit de notre pays, sut ne pas perdre une minute et qui se rendit auprès des représentants du gouvernement britannique et leur dit: Vous vous êtes fait mettre en possession de l'île de Chypre par une convention que vous venez de passer avec la Porte; mais cela ne peut être toléré qu'à une condition, c'est que, quand nous jugerons nécessaire, nous aussi, pour notre sécurité, de changer l'état des choses en Tunisie, votre Gouvernement ne s'y opposera pas.

Et des dépêches dans ce sens furent échangées, messieurs. Les stipulations de ces dépêches ont été religieusement respectées de part et d'autre. (Très bien! très bien!)

Quant à d'autres compensations, je le répète, c'est de l'histoire fautive, mensongère et calomnieuse. (Très bien! très bien! et vifs applaudissements à gauche et au centre.)

La vraie question, messieurs, la question qu'il faut poser, et poser dans des termes clairs, c'est celle-ci: Est-ce que le recueillement qui s'impose aux nations éprouvées par de grands malheurs doit se résoudre en abdication? Et parce qu'une politique détestable, visionnaire et aveugle, a jeté la France où vous savez, est-ce que les gouvernements qui ont hérité de cette situation malheureuse se condamneront à ne plus avoir aucune politique européenne? Est-ce que, absorbés par la contemplation de cette blessure qui saignera toujours, ils laisseront tout faire autour d'eux; est-ce qu'ils laisseront aller les choses; est-ce qu'ils laisseront d'autres que nous s'établir en Tunisie, d'autres que nous faire la police à l'embouchure du fleuve Rouge, et accomplir les clauses du traité de 1874 que nous nous sommes engagés à faire respecter dans l'in-

térêt des nations européennes? Est-ce qu'ils laisseront d'autres se disputer les régions de l'Afrique équatoriale? Laisseront-ils aussi régler par d'autres les affaires égyptiennes qui, par tant de côtés, sont des affaires vraiment françaises? (Vifs applaudissements à gauche et au centre. — Interruptions.)

Je sais, messieurs, que cette théorie existe; je sais qu'elle est professée par des esprits sincères qui considèrent que la France ne doit avoir désormais qu'une politique exclusivement continentale. Alors je leur demande d'aller jusqu'au bout de leur théorie et de faire ce que comporte la logique de cette politique nouvelle et restreinte qu'ils veulent donner à la France: qu'ils se débarrassent donc de ce gros budget de la marine qui impose à notre Trésor des sacrifices considérables. (Rumeurs et interruptions à l'extrême gauche. — Applaudissements au centre et à gauche.)

A droite. Vous l'avez ruinée, notre marine.

M. Jules Ferry. Messieurs, si nous ne devons plus être qu'une puissance continentale, restreignons notre puissance maritime; couvrons nos côtes et nos ports de torpilleurs; mais licencions nos escadres, car nous n'aurons plus que faire de nos croiseurs et de nos cuirassés. (Rumeurs et interruptions à l'extrême gauche.)

Mais, si personne n'ouvre cet avis, si personne n'accepte cette conséquence logique des prémisses posées (Nouvelles rumeurs à l'extrême gauche et à droite), alors cessez de calomnier la politique coloniale et d'en médire, car c'est aussi pour notre marine que les colonies sont faites. (Exclamations et interruptions à l'extrême gauche et à droite.)

MM. Raoul Duval, Georges Perin et plusieurs de leurs collègues. Allons donc!

M. Vernhes. Nous avons des colonies avant le Tonkin.

M. Georges Roche. Demandez donc à M. le ministre de la marine dans quelles conditions vous avez laissé notre matériel naval.

M. Paul de Cassagnac. Oui, renseignez-vous auprès de l'amiral Galiber, ou lisez-nous les lettres de l'amiral Courbet!

M. Jules Ferry. Je dis que la politique coloniale de la France, que la politique d'expansion coloniale, celle qui nous a fait aller, sous l'Empire, à Saïgon, en Cochinchine, celle qui nous a conduits en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar — je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut pourtant appeler un instant votre attention, à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. (Très bien! très bien! et nombreux applaudissements à gauche et au centre.)

L'ignorez-vous, messieurs? Regardez la carte du monde...

M. Paul de Cassagnac. Lisez les lettres de l'amiral Courbet. (Bruit.)

M. le président. Les interruptions rendent impossible la tâche du président. Je vous en prie, messieurs, veuillez faire silence.

M. Paul de Cassagnac. Nous avons donné tout ce que nous pouvions de patience.

M. le président. Tâchez d'en avoir encore. (On rit.)

M. Jules Ferry. Regardez la carte du monde, et dites-moi si ces étapes de l'Indo-Chine, de Madagascar, de la Tunisie ne sont pas des étapes nécessaires pour la sécurité de notre navigation. (Nouvelles marques d'assentiment à gauche et au centre.)

Je me rappelle, messieurs, qu'à une des dernières séances qui ont précédé celle du 30 mars — c'était, je crois, le 28 mars — l'honorable amiral Peyron fut interpellé par l'un d'entre vous sur la situation de la marine. On lui demanda, avec de grandes exclamations : « Mais que deviendrait notre flotte s'il éclatait une grande guerre maritime ? » L'amiral monta à la tribune et répondit : « S'il éclatait à cette heure, ce qu'à Dieu ne plaise, une grande guerre maritime, notre flotte serait précisément dans les parages où leur action aurait à s'exercer. »

Elles seraient là dans l'Océan Indien et dans les mers de Chine pour empêcher vos escadres d'être bloquées dans la Méditerranée. (Interruptions à droite.)

M. le comte de Lanjuinais. Cela rappelle la fameuse parole : « Tant mieux, cela nous fera deux armées. » (Rires à droite.)

M. Raoul Duval. Alors pourquoi rappelle-t-on notre marine ?

M. Jules Ferry. Que signifiait cette déclaration de l'amiral Peyron, que vous n'avez pas eu le temps de méditer, apparemment (Rumeurs à droite), puisqu'elle souleva chez vous des interruptions ? Elle signifie que, dans cette guerre maritime, si invraisemblable, ce n'est pas dans la Méditerranée ni dans la Manche que se trancherait le jeu des batailles navales...

M. Paul de Cassagnac. C'est dans les Vosges ! (On rit.)

M. Jules Ferry. Ce n'est pas dans la Méditerranée, ce n'est pas dans la Manche que se livrerait la bataille décisive ; et Marseille et Toulon seraient non moins efficacement défendues dans l'Océan Indien et dans les mers de la Chine que dans la Méditerranée et dans la Manche. (Interruptions à l'extrême gauche et à droite.)

M. Georges Roche. Vingt-quatre heures après une déclaration de guerre maritime, vos côtes seraient attaquées sans que vous ayez la possibilité de vous défendre.

M. Jules Ferry. Messieurs, il y a là des considérations qui méritent toute l'attention des patriotes. Les conditions de la guerre maritime sont profondément modifiées. (Très bien ! très bien !)

A l'heure qu'il est, vous savez qu'un navire de guerre ne peut pas porter, si parfaite que soit son organisation, plus de quatorze jours de charbon, et qu'un navire qui n'a plus de charbon est une épave, sur la surface des mers, abandonnée au premier occupant. D'où la nécessité d'avoir sur les mers des rades d'approvisionnement, des abris, des ports de défense et de ravitaillement. (Applaudissements au centre et à gauche. — Interruptions diverses.) Et c'est pour cela qu'il nous fallait la Tunisie, c'est pour cela qu'il nous fallait Saigon et la Cochinchine, c'est pour cela qu'il nous faut Madagascar et que nous sommes à Diégo-Suarès et à Vohémar, et que nous ne les quitterons jamais !... (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnements militaires ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, la politique de recueillement ou d'abstention c'est tout simplement le grand chemin de la décadence !

Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent ; ce n'est pas « par le rayonnement pacifique des institutions »... (Interruptions à l'extrême gauche et à droite) qu'elles sont grandes à l'heure qu'il est.

M. Paul de Cassagnac. Nous nous en souviendrons, c'est l'apologie de la guerre.

M. de Baudry d'Asson. Très bien ! la République, c'est la guerre. Nous ferons imprimer votre discours à nos frais et nous le réprendrons dans toutes les communes de nos circonscriptions électorales.

M. Jules Ferry. Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième, (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs. — Très bien ! très bien ! au centre.)

Je ne puis pas, messieurs, et personne, j'imagine, ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays.

Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera... oh ! pas à nous qui ne verrons pas ces choses, mais à nos fils et à nos petits-fils, il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelque puissantes, quelque grandes qu'elles aient été, descendues au troisième ou au quatrième rang. (Interruptions.)

Aujourd'hui la question est très bien posée, le rejet des crédits qui vous sont soumis, c'est la politique d'abdication proclamée et décidée. (Non ! non !)

Je sais très bien que vous ne la voterez pas cette politique, je sais très bien aussi que la France vous applaudira de ne pas l'avoir votée ; le corps électoral devant lequel vous allez vous rendre n'est pas plus que nous partisan de la politique de l'abdication ; allez bravement devant lui, dites lui ce que vous avez fait, ne plaidez pas les circonstances atténuantes... (Exclamations à droite et à l'extrême gauche. — Applaudissements à gauche et au centre.) ... dites que vous avez voulu une France grande en toutes choses...

Un membre. Pas par la conquête.

M. Jules Ferry. ... grande par les arts de la paix, par la politique coloniale, dites cela franchement au corps électoral, et il vous comprendra.

M. Raoul Duval. Le pays, vous l'avez conduit à la défaite et à la banqueroute.

M. Jules Ferry. Quant à moi, je comprends à merveille que les partis monarchiques s'indignent de voir la République française suivre une politique qui ne se renferme pas dans cet idéal de modestie, de réserve, et, si vous me permettez l'expression, de pot-au-feu... (Interruptions et rires à droite) que les représentants des monarchies déchues voudraient imposer à la France. (Applaudissements au centre.)

M. le baron Dufour. C'est un langage de maître d'hôtel que vous tenez là.

M. Paul de Cassagnac. Les électeurs préfèrent le pot-au-feu au pain que vous leur avez donné pendant le siège, sachez-le bien !

M. Jules Ferry. Je connais votre langage, j'ai lu vos journaux... Oh ! l'on ne se cache pas pour nous le dire, on ne nous le dissimule pas : les partisans des monarchies déchues estiment qu'une politique grande, ayant de la suite, qu'une politique capable de vastes desseins et de grandes pensées, est l'a-

panage de la monarchie, que le gouvernement démocratique, au contraire, est un gouvernement qui rabaisse toutes choses...

M. de Baudry d'Asson. C'est très vrai !

M. Jules Ferry. Eh bien, lorsque les républicains sont arrivés aux affaires, en 1871, lorsque le parti républicain a pris dans toute sa liberté le gouvernement et la responsabilité des affaires publiques, il a tenu à donner un démenti à cette lugubre prophétie, et il a montré dans tout ce qu'il a entrepris :

M. de Saint-Martin. Le résultat en est beau !

M. Calla. Le déficit et la faillite !

M. Jules Ferry. ... aussi bien dans les travaux publics que dans la construction des écoles (Applaudissements au centre et à gauche) que dans sa politique d'extension coloniale, qu'il avait le sentiment de la grandeur de la France. (Nouveaux applaudissements au centre et à gauche.)

Il a montré qu'il comprenait bien qu'on ne pouvait pas proposer à la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique et comme la Suisse républicaine, qu'il faut autre chose à la France, qu'elle ne peut pas être seulement un pays libre ; qu'elle doit aussi être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie. (Applaudissements au centre et à gauche.)

Quand vous direz cela au pays, messieurs, comme c'est l'ensemble de cette œuvre, comme c'est la grandeur de cette conception qu'on attaque, comme c'est toujours le même procédé qu'on instruit contre vous, aussi bien quand il s'agit d'écoles et de travaux publics que quand il s'agit de politique coloniale ; quand vous direz à vos électeurs : « Voilà ce que nous avons voulu faire » soyez tranquilles, vos électeurs vous entendront et le pays sera avec vous, car la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont voulu passionnément sa grandeur matérielle, morale et intellectuelle. (Bruit prolongé à gauche et au centre. — Durable salve d'applaudissements. — L'orateur en retournant à son banc reçoit les félicitations de ses collègues.)

M. Paul de Cassagnac. Vous applaudissez la politique de la guerre. (Bruit.)

M. le président. La parole est à M. Vernhes.

M. Ernest Dréolle. Ce sont les comploteurs qui applaudissent !

M. Vernhes. Messieurs, vous venez d'entendre pendant trois heures, un homme éminent, qui a été président du conseil des ministres...

M. Paul de Cassagnac. Cela ne prouve rien. (Rires à droite.)

M. Vernhes. Vous pouvez bien permettre à un infime comme moi, de venir vous exposer brièvement sa pensée. J'en ai bien le droit, je crois ! (Mouvements divers.)

Messieurs, je vous demande un peu de silence. L'heure est avancée. Je ne serai pas très long, vous pouvez m'en croire, car je n'ai pas l'habitude. (Nouvelles interruptions.)

M. le président. Messieurs, laissez l'orateur expliquer pourquoi il ne sera pas long. (Sourires.)

M. Vernhes. Quand les hommes qui ont l'habitude de se faire écouter par vous occupent presque constamment cette tribune,